

Communication du secrétariat OAR/ASSL n° 31/2018

Aux intermédiaires financiers affiliés de l'OAR/ASSL et aux organes de contrôle IF

Zurich, le 14 septembre 2018

Upgrade du programme didactique LBA

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que l'OAR/ASSL et TATA Interactive Systems SA ont entièrement révisé le programme didactique LBA électronique.

Durant les mois d'été, le contenu didactique actuel a fait l'objet d'un remaniement technique complet et a été transféré dans un nouveau WBT framework. Cela permet de garantir que le programme didactique LBA électronique est compatible avec tous les navigateurs modernes. Le nouveau design vous permet d'utiliser le programme didactique en tout temps et à partir de n'importe quel appareil (y compris notamment appareils mobiles tels que tablettes).

Grâce à sa nouvelle présentation, le programme didactique LBA est beaucoup plus convivial, doté en outre d'un layout moderne et agréable.

Le programme didactique LBA entièrement remanié sera disponible en allemand et en français à partir du **8 octobre 2018**.

La LBA n'ayant pas subi de modifications en 2018, il a été renoncé dans une première étape à une adaptation du contenu. Si vos collaboratrices et collaborateurs ont par conséquent réalisé leur formation sur la base de l'ancien programme didactique LBA, cela est conforme au règlement de formation, leur formation pouvant être reconnue.

Veillez tenir compte du fait que pour la conversion de l'ancien programme didactique LBA vers le nouveau, une phase d'activation est nécessaire. Pendant ces deux jours, le (vieux) programme didactique est mis hors ligne. Les données d'utilisateurs de l'ancien programme ne peuvent toutefois pas être reprises et seront perdues. Veuillez informer vos collaboratrices et collaborateurs que ceux-ci doivent terminer le programme didactique LBA commencé et conclure l'examen s'ils ne veulent pas perdre les progrès didactiques déjà mémorisés.

Le (vieux) programme didactique sera mis hors ligne le 2 octobre (à minuit).

La commission de l'OAR/ASSL a décidé qu'en sus de la version complète du programme didactique LBA, une version abrégée doit être élaborée, qui peut être utilisée par les collaboratrices et collabora-

teurs des intermédiaires financiers. L'idée est que la version abrégée comprenne notamment les aspects de la vérification de l'identité du cocontractant et de l'identification de l'ayant droit économique et traite la participation du responsable LBA ainsi que l'obligation de communiquer. Cette «version light» doit être élaborée d'ici à la fin de l'année 2018. Elle est conçue pour les collaboratrices et collaborateurs dans le domaine de la prospection commerciale, pas pour toutes les personnes travaillant dans le domaine de la LBA. Il incombe au responsable de la formation de décider si cette version doit être utilisée et, le cas échéant, pour quelles fonctions.

Nous nous ferons un plaisir de répondre à vos questions concernant l'upgrade du programme didactique LBA.

Cordiales salutations

sig. Lea Ruckstuhl, MLaw, avocate
Responsable du secrétariat